

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER le PILEU

Jeudi 29 juin 2017

Maison de quartier Gérard Philipe

Présents : Mme Corinne BURGAIN, Mme Bernadette COELHO GASPAS, M. Patrice GADENNE, M. Daniel GEFRELLOT, Mme Maïté GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Jean-Louis HANOUILLE, M. Pierre HERVY, Mme Thérèse LE LIÈVRE, Mme Gisèle LE TILLY, Mme Michèle LECLERE, Mme MAHIEUX, M. Gilles MAHIEUX, Mme Simone METAYER, M. Bernard NICOLAS, M. Alain RENARD, M. Gérard SANCHEZ, Mme Catherine-Lan VENTURA,

Excusés : M. Thierry CORDONNIER, M. Denis FÉLICITÉ-ZULMA, Mme Nicole MISKIEWICZ GRIMALDI,

Élus :

- Mme Régina LAHUTTE, adjointe au Maire, déléguée aux jeunes parents, quartiers du Pileu et des Garennes,
- M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au Maire, délégué à l'espace public, voirie et cimetière,
- M. Gilles CORDIER, conseiller municipal chargé de la circulation et du stationnement,
- M. André BIASI, conseiller municipal chargé de l'accueil des nouveaux Palaisiens,

Invité : M. Patrick BARZIC, président de la confrérie des coteaux de l'Yvette.

Services municipaux : M. Sébastien MASSON, Service vie locale,

Président de séance : M. Pierre HERVY,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service vie locale.

Introduction :

a) Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE adjointe chargée du quartier le Pileu.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux participants, Mme LAHUTTE rappelle le rôle du président de séance.

b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Pierre HERVY est président de séance.

c) Validation du Compte rendu de la séance du 21 février 2017.

Le compte rendu est validé sans modification.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Présentation de la confrérie des Coteaux de l'Yvette par Patrick BARZIC, Président.

La confrérie est née il y a tout juste 20 ans pour faire revivre la vigne qui était très répandue sur les coteaux d'Île de France. La confrérie compte entre 60 et 80 adhérents. La vigne du Pileu est composée de 300 pieds (cépage Sauvignon, cépage Chardonnay et cépage pinot noir). Parmi les adhérents il y a 3 groupes :

- Un groupe « vigne » qui entretient, taille, traite, vendange et vinifie.
- Un groupe « en habit », qui sort en représentation deux fois par mois et qui échange avec les autres confréries.
- Un groupe d'œnologie.

Pour rejoindre la confrérie, il faut s'acquitter d'une adhésion de 30€ par an.

La visite de la vigne du Pileu est possible en prenant contact avec M. BARZIC, président de la confrérie (coteauxedelyvette@orange.fr).

b) Retour sur la journée citoyenne et la fête de quartier du 20 mai 2017

Sur le quartier du PILEU, les actions ont consisté à la plantation d'herbes aromatiques dans le cadre du budget participatif, et une opération de nettoyage du chemin des rigoles. Dans les autres quartiers, il y a eu des opérations de nettoyage, de plantations, et la fabrication de boîtes à livres.

Mme LAHUTTE reconnaît un succès mitigé des diverses actions selon les quartiers et propose pour les prochaines éditions de la journée citoyenne de se concentrer sur moins d'actions. Une participante estime qu'il était dommage que la journée citoyenne ait eu lieu en même temps que la fête du quartier. Mme LAHUTTE rapporte que cette dernière a eu un succès encourageant.

c) Retour sur la balade urbaine du 10 juin 2017

Mme LAHUTTE remercie les membres de la commission qui a remarquablement travaillé sur l'organisation de cette balade urbaine, notamment sur son parcours et l'identification des lieux sur lesquels échanger.

M. MASSON rappelle que La balade urbaine est une visite de terrain permettant à chacun, habitants, élus et services municipaux, d'aller observer ensemble les atouts, les faiblesses, les problèmes et les points de satisfaction rencontrés au sein du quartier. Elle se fonde sur l'expertise des habitants qui pratiquent ces lieux au quotidien.

M. NICOLAS présente avec enthousiasme le déroulé de cette balade qui a eu un fort succès. En effet, une trentaine de participants est venue au rendez-vous. M. le Maire, des élus et des représentants des services techniques de la Ville participaient également à cette balade.

- La Balade a démarré au marché du Pileu (Dégradations du bâtiment, mauvais entretien des abords, parkings «sauvages», rappel des réflexions en cours. Multiplicité de panneaux sur le trottoir, une rationalisation de la signalétique (notamment à l'arrêt de bus) est souhaitable. Difficulté de sortie des parkings (non visibilité des feux tricolores) pour s'engager dans ce carrefour «compliqué» situé sur les trois communes (Palaiseau, Massy et Igny) ...).
- Descente rue des Billancourtois (Difficultés de circulation et de stationnement).
- Square du Pileu (Entretien des abords, des clôtures de limite des propriétés, de la végétation, le nettoyage des murets et des rampes. Rues des Fraisettes et Shildge: proposition d'apposer une plaque signalétique de ce site monumental).
- Remontée de la rue des Fraisettes jusqu'à la rue des 4 chênes (Stationnement unilatéral bien maîtrisé. Vitesse excessive mentionnée, un radar pédagogique y est actuellement implanté. Ce carrefour est très souvent mentionné lors de la commission circulation du conseil de quartier : manque de visibilité notoire, vitesse excessive rue des Quatre-Chênes stationnement alterné non respecté. La plaque d'égouts, rue des quatre Chênes, a dû être reprise).
- Rue de Vauhallaan (Intensité du trafic, quasi impossibilité de croisement. Le bus qui passe dans cette rue rencontre des difficultés pour circuler normalement. Cette rue a fait l'objet d'une réunion particulière de la commission circulation-stationnement du Conseil de quartier.
- Ecole Louise Michel (Difficultés de circulation aux heures d'entrée et sortie de l'École, Certaines places de stationnement s'avèrent gênantes. Situation à réétudier, avec éventuellement réalisation d'un plateau surélevé).
- Passerelle sur RD36 (arrêt sur passerelle pour vision globale du site. Importance du trafic sur la voie rapide, principale nuisance sonore pour les riverains).
- Vigne (Coteaux de l'Yvette) (informations, entretien de l'environnement)
- « Aire de Jeux Clos du Pileu » (Absence de barrière de sécurité à l'accès au sentier traversant le bois. Dépôts « sauvages » d'ordures, matériaux de démolition, les services de la Ville sont amenés périodiquement à nettoyer ce secteur. Les jeux pour enfants ne sont plus sécurisés. Monsieur le Maire propose d'installer des bancs à l'intérieur de l'aire de jeux. Des arbres ont été signalés comme dangereux lors d'un Conseil de quartier et des abattages ont déjà été réalisés. M. le Maire souhaite la rénovation des panneaux du pédibus.)
- Impasse des Fraisettes puis retour à la Maison de Quartier Gérard Philipe par la rue de la Sablière. Fin de la Balade.

M. CORDIER revient sur la rue des Billancourtois (stationnement et visibilité). Il propose de travailler sur les modalités de stationnement au regard des problématiques nouvelles. On pourrait communiquer avec les riverains pour les inciter à rentrer leur véhicule dans leur propriété, procéder à des mesures de vitesse. M. CORDIER attire l'attention sur le travers de la focalisation sur une seule rue car des phénomènes de report sont systématiques.

Sur la question des obstacles au bout du chemin de Vauhallaan, il faut trouver la meilleure solution pour ne pas empêcher les circulations douces tout en contraignant le passage des scooters.

Une participante propose de communiquer davantage sur l'annonce d'une balade urbaine (affichage, flyers...).

d) Information sur le nouveau parking à proximité du centre aquatique du Plateau et les travaux de voirie 2017

Mme LAHUTTE présente les travaux suivants :

- Le parking de 81 places a été réalisé par Scientipôle Aménagement. Il a vocation à compléter l'offre de stationnement en lien avec la construction du grand complexe sportif qui a démarré depuis quelques jours. Ce dernier sera livré en septembre 2018.
- La réfection des escaliers des Billancourtois vient de s'achever. Ils présentent de nouvelles bordures, des marches en pavé (grès d'Inde), le côté est en enduit gratté avec création d'une rambarde.
- Renouvellement des conduites de distribution d'eau potable dont le maître d'œuvre est le SEDIF sur les voies suivantes : rue des Billancourtois (travaux en cours d'achèvement), rue des Fraissettes (tronçon de la Sablière et avenue Schilge), et rue du Cottage.
- La ville réalisera la réfection des canalisations d'assainissement avec remplacement des collecteurs d'eau usées et des embranchements sur la rue de Verdun (dernier trimestre 2017) et la rue du Cottage (non planifié).
- Les négociations sont en cours avec les services de l'État pour obtenir l'autorisation de créer un parking de 14 places environ en face de l'école élémentaire H. Wallon (rue du Capitaine Cocart). Dès accord, la Ville réalisera les travaux dont les budgets ont été affectés.
- Autres travaux importants sur l'école élémentaire Wallon : réalisation durant les congés d'été d'un préau fermé, qui sera aussi une salle polyvalente d'activité de 91 m² avec installation d'une cloison, d'un faux plafond, de menuiseries, pose d'un sol en PVC, réfection de l'électricité et des peintures, et création d'une rampe PMR entre cette nouvelle salle et la cour de récréation.

2. Point sur les travaux des commissions

a) Commission Investissements : retour sur la réunion du 14 juin 2017.

M. RENARD rappelle que l'objectif de la réunion était de faire le point sur des propositions d'investissements pour le quartier du Pileu en s'appuyant sur la réunion inter-quartier du 4 mai 2017 et le rétro-planning adopté à cette occasion.

Les propositions d'investissements faites lors de la réunion du CI2CQ du 4 mai dernier ont été passées en revue et un partage des tâches effectué. Par ailleurs trois autres propositions ont été formulées et seront présentées au prochain Conseil de Quartier. La liste des propositions d'investissements de la Commission pour l'année 2017 sont les suivants :

- Panneaux signalétiques de patrimoine : la fontaine Léa, le square du Pileu, la Vigne du Pileu et l'histoire du Quartier du Pileu.
- Lieux en plein air dédiés et aménagés pour se réunir entre voisins.
- Bibliothèques pour tous.
- Des bancs sur des lieux stratégiques.

b) Circulations douces : retour sur la commission 20 avril 2017.

Mme LAHUTTE présente les cheminements structurants en cours d'études évoqués lors de cette réunion :

- Chemin de la Batterie de la Pointe :

Actuellement l'accès à la Batterie de la Pointe est assuré par le chemin existant. La liaison piétonne envisagée se situe sur une parcelle privée. La pérennité de ce cheminement via la parcelle AT 52 est un axe prioritaire de travail pour la commune.

- Chemin de la Batterie de l'Yvette :

Nous sommes dans la même démarche conduite dans le cadre de la procédure de révision du PLU que pour le chemin de la Batterie de la Pointe. En effet, le chemin traverse des propriétés privées.

- Chemin Edmé Jomard (Polytechnique) :

Le projet pour ce sentier est mené par l'EPAPS et la CPS dans le cadre de l'aménagement du Plateau de Saclay. C'est un cheminement piéton uniquement. Les vélos ou les piétons avec bagages n'ont pas été envisagés. Cependant, le projet d'aménagement intègre la réfection de l'ensemble avec au niveau des escaliers la création d'une bande roulante. Lors des échanges avec l'EPAPS, la ville a demandé l'installation de bancs, de l'éclairage et un revêtement spécifique. Dans le cadre de ce projet, le positionnement d'une station véligo est également à revoir. Le planning prévisionnel est 2018, il y a aura une phase de concertation.

- Liaison gare « Le Guichet » – Nano Innov (via le Parc Chanlon) :

Le projet pour cette liaison est mené par l'EPAPS et la CPS dans le cadre de l'aménagement du Plateau de Saclay. Actuellement deux solutions sont proposées dans le parc Chanlon :

- Franchissement partiel de la carrière avec passerelle en bois.
- Passage dans la carrière avec déclivité plus importante gérée par des escaliers.

Ces travaux pourraient être menés en 2018.

c) Commission Circulation-stationnement.

M. GADENNE informe que la commission ne s'est pas réunie récemment. Il rappelle toutefois une série de demandes de sécurisation et de ralentissements proposée par la commission. M. CORDIER répond que la municipalité et les services sont en attente du retour d'expérience du déploiement de la zone 30 sur le quartier de Lozère. Chaque quartier ayant une configuration singulière, une étude du Pileu sera réalisée et tiendra compte des travaux de cette commission. La durée de la séance étant atteinte (23h), le conseil de quartier s'achève. Mme LAHUTTE invite les participants à adresser leurs questions diverses à M. MASSON du service vie locale.